Règlement de dispense Immigration, nº 5, 1990; DORS/90-195—Règlement de dispense du visa—Immigration nº 5, 1990; DORS/90-205—Règlement sur les taux d'intérêt de la Loi sur le crédit agricole—Modification.

The Joint Chairman authorized that certain correspondence and comments be printed *in extenso* in the evidence of this day's meeting.

Le coprésident autorise l'impression intégrale de certaines lettres et observations dans le compte rendu des délibérations de la séance.

At 9:35 o'clock a.m., the Committee adjourned until Tuesday, August 14, 1990 at 10:00 a.m.

À 9 h 35, le Comité suspend ses travaux jusqu'au mardi 14 août 1990, à 10 heures.

ATTEST:

ATTESTÉ:

Le cogreffier du Comité

Denis Bouffard

Joint Clerk of the Committee